

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 avril 2025

Fortes chutes de neige

Le Conseil d'Etat déclare la situation particulière

Des précipitations de neige exceptionnelles sont en cours sur tout le territoire cantonal. Ces dernières ont provoqué la fermeture de plusieurs routes et axes de transports, dont le Simplon ou encore la ligne ferroviaire entre Viège et Zermatt. De fortes perturbations sont constatées sur les axes de transports. Plusieurs localités sont également privées d'électricité. Des avalanches peuvent se produire à toute altitude ainsi que des chutes d'arbres. Au vu de la situation, le Conseil d'Etat a décidé de déclarer la situation particulière. Les écoles de tous les niveaux y compris professionnels resteront fermées ce jeudi 17 avril. L'Organe cantonal de conduite (OCC) a par ailleurs décidé de lever la pré alerte Rhône de Gletsch à Martigny et recommande à la population de limiter les déplacements au strict nécessaire durant la journée, de ne pas se promener en forêt ou à proximité d'arbres, de renoncer à filmer ou photographier les événements et de se conformer strictement aux ordres des autorités. Les personnes qui avaient prévu de se rendre aujourd'hui en Valais pour les vacances de Pâques sont invitées à décaler d'un jour, dans la mesure du possible, leur arrivée.

Les précipitations de neige exceptionnelles qui s'abattent sur le Valais devraient se prolonger jusque dans l'après-midi. Elles provoquent de nombreuses perturbations sur le réseau routier et de transports publics. Les axes Nord-Sud du Simplon et du Grand St-Bernard sont actuellement fermés. Les accès menant aux vallées latérales sont également fortement impactés. Des avalanches peuvent se produire à toute altitude. Le danger de chutes d'arbres est particulièrement élevé.

Afin de pouvoir agir rapidement en cas de besoin, le Conseil d'Etat a, par ailleurs, décidé de décréter la situation particulière. L'Organe cantonal de conduite (OCC) a par ailleurs décidé de lever la pré alerte Rhône de Gletsch à Martigny et de maintenir l'alerte pour les cours d'eau latéraux. L'OCC recommande à la population de limiter les déplacements au strict nécessaire durant la journée, de ne pas se promener en forêt ou à proximité d'arbres, de renoncer à filmer ou photographier les événements et de se conformer strictement aux ordres des autorités. Les personnes qui avaient prévu de se rendre aujourd'hui en Valais pour les vacances de Pâques sont invitées à décaler d'un jour, dans la mesure du possible, leur arrivée.

L'état des routes peut être consulté en direct depuis le site Internet de la police cantonale : <https://www.policervalais.ch/>.

L'Organe cantonal de conduite analyse la situation en continu.

Personne de contact

Organe cantonal de conduite, 079 473 51 55, 078 775 42 65

